

AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE

PÔLE PRÉVENTION INSERTION HÉBERGEMENT – FOYER "CONVENTION" Surveillant de nuit (H/F)

Le Pôle PRÉVENTION/INSERTION/HEBERGEMENT accueille entre autre des enfants et adolescents en difficulté personnelle, sociale et/ou familiale en proposant une prise en charge globale (*soutien à la scolarité et/ou à la formation, accompagnement aux soins, travail autour des relations intrafamiliales*) adaptée à chaque jeune dans le respect de ses droits et de son projet.

Le foyer éducatif de la Convention est un établissement d'internat qui fait partie de ce pôle et accueille 12 adolescents de 11 à 18 ans.

Descriptif du poste et activités principales :

Le/la surveillant(e) de nuit exerce une mission de sécurité et de surveillance auprès des personnes et des biens, il/elle respecte la discrétion et le calme propre à l'activité de nuit, et favorise le repos des personnes.

- Programmation et pratique de rondes régulières auprès des personnes et au sein des bâtiments,
- Vérification des accès (ouvertures, fermetures) internes externes,
- Application des protocoles établis en cas de dysfonctionnements ou situation d'urgence (anticiper et réagir avec pertinence à une situation critique : urgence, conflit, violence...),
- Contacter les numéros d'urgence selon la situation,
- Maintien et vérification du confort et de la quiétude des personnes,
- Rédactions des comptes rendus de ses interventions et des évènements survenus,
- Transmission des informations à la hiérarchie et à l'équipe.

Profil recherché :

- Expérience professionnelle dans le domaine social,
- Gestes premiers secours,
- Connaissances des règles d'hygiène et sécurité/sûreté,
- Idéalement formation surveillant(e) de nuit qualifié.

Conditions :

CDI à 0.80 ETP – poste basé à Saint-Etienne et à pouvoir rapidement.

Adresser CV et lettre de motivation **au plus tard le 25 mai 2022 exclusivement par mail** à :

Monsieur Karim ASMANI, Chef de service

karim.asmani@anefloire.fr

Madame Laëtitia CROS, Responsable Ressources Humaines

laetitia.cros@anefloire.fr

Saint-Étienne, le 6 mai 2022